

# LE COLIBRI EXPRESS

Journal du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.



## Le comité mixte de santé et de sécurité

Selon WorkSafeBC, l'employeur doit établir un comité mixte si le lieu de travail compte au minimum 20 employés. Par contre, si le site de travail a entre 9 et 20 employés, il est seulement nécessaire d'avoir un représentant en santé et sécurité.

Le comité se compose d'employés et de membres de la direction. Il est primordial qu'un enseignant fasse partie de ce comité, car il est important que la réalité des enseignantes et enseignants soit bien représentée.

Les enseignantes et enseignants qui font partie de ce comité et qui participent aux inspections seront libérés de leur tâche durant les heures régulières afin de procéder aux inspections nécessaires.

Sur ce, bonne rentrée!

S. Bélanger

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères et chers membres,

C'est avec fierté que j'entreprends ma première année en tant que présidente de notre syndicat. Je tiens à remercier notre présidente sortante, Sylvie Liechtele, pour avoir partagé son savoir-être et son savoir-faire avant de nous quitter pour une retraite bien méritée. Je peux



aussi vous assurer que notre syndicat ne sera jamais plus fort que ses membres. Nous avons besoin de vous, de votre aide et de votre engagement pour nous aider à atteindre nos buts et nos objectifs et ce, pour le bien de l'ensemble de nos membres et des nos collègues enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique.

Je tiens aussi à saisir cette occasion pour remercier chacune et chacun de vous pour le travail que vous effectuez chaque jour. Je sais que vous travaillez dans un environnement exigeant et en constant changement et que vous devez vous adapter rapidement à de nouvelles circonstances. Je tiens à vous assurer que votre syndicat fait tout en son pouvoir pour vous permettre de travailler dans un environnement constructif et favorable.

(suite à la page 2)



## Des ressources sur les catastrophes

De nouvelles ressources viennent d'être publiées concernant les catastrophes qui peuvent survenir en Colombie-Britannique. Ces ressources se nomment *Maîtrise en catastrophe*. Elles sont divisées en trois modules distincts, et comprennent également un guide de l'enseignant.

Ces ressources sont en lien avec le nouveau curriculum de 6e année. Ces ressources sont maintenant disponibles en français via le lien ci-dessous:

<http://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-preparedness-response-recovery/preparedbc/master-of-disaster/french-resources>

S. Bélanger

## Améliorer son enseignement par la lecture et la narration

Un atelier sur une nouvelle méthode d'enseignement et d'apprentissage de la langue seconde sera animé par Michelle Metcalfe et Adriana Ramirez. Cet atelier sera offert le samedi, 25 novembre de 8h30 à 15h30, au campus Quamichan de l'école secondaire de Cowichan à Duncan. Pour plus de détails, consultez le site:

[www.bcatml.org](http://www.bcatml.org)

(Mot de la présidente, suite)

Je tiens également à souligner le rôle important de votre exécutif afin de veiller à ce que nos membres bénéficient de la protection entière de notre convention collective. Je tiens à remercier également le leadership et l'engagement dont font preuve nos membres pour nous aider à faire reconnaître et respecter notre convention collective. Notre convention collective s'est définie grâce à des années de négociations parfois très difficiles et coûteuses.

En tant que présidente j'ai hâte de vous rencontrer et de vous entendre. Si jamais vous rencontrez un problème dans votre milieu de travail dont vous croyez qu'il mérite une attention personnelle ou si vous voulez simplement prendre contact avec nous, n'hésitez pas !

Je souhaite faire de notre syndicat un syndicat dynamique, inclusif et attentif qui répond à vos besoins. Nous avons fait des progrès significatifs et je suis fier de faire mes premiers pas en tant que présidente en célébrant ce que nous avons accompli ensemble jusqu'à présent. En même temps, il nous reste beaucoup de pain sur la planche pour la nouvelle année. Votre solidarité est le moteur de notre syndicat!

Bonne rentrée scolaire!

L. Thériault

## La réunion zonale d'automne de la FECB



Les réunions zonales de la Fédération ont eu lieu entre le 12 et 15 octobre dernier. Plusieurs membres du comité exécutif du SEPF ont échangé en liens avec les membres des autres syndicats qui remplissent le même rôle qu'eux au sein de leur syndicat local. De plus, ils ont assisté à des formations spécialement offertes car

la conférence d'été d'août dernier a été annulée en raison des feux de forêt. Les membres du CE du SEPF ont assisté à la réunion zonale de la vallée du Fraser qui avait lieu à Burnaby. Pour ma part, j'animais les ateliers en santé et sécurité à la réunion zonale qui se déroulait à Nanaimo. J'ai eu la chance d'échanger avec le vice-président de la Fédération, Clint Johnson.

S. Bélanger

## Le congrès de l'ACELF à Calgary

Pour son 70<sup>e</sup> congrès, l'ACELF se tenait cette année à Calgary du 28 au 30 septembre. C'était l'occasion de rencontrer les récipiendaires des bourses SEPF/CSF: Estelle Pimenta, Jasmine De Serres,



Sonia Hamadene et Nathalie Lavoie. Également sur place, Marie-Pier Dandurand qui donnait un atelier intitulé: *Récréation: De la classe à la cour de récréation.*



Nous avons pu échanger sur les différents ateliers, avoir des conversations animées sur l'insécurité linguistique... Et puis quelle belle occasion de rencontrer des enseignantes et enseignants, des organismes et de nombreux administrateurs qui viennent de tous les coins du pays!

B. Attali-Netherton

## Les bourses de justice sociale sont de retour!

C'est avec grand plaisir que le comité de justice sociale remettra, encore une fois cette année, une bourse de 1 000\$ ainsi que deux bourses de 500 \$ pour la création ou la mise en œuvre de projets de justice sociale. Pour connaître en détail les critères de participation, nous invitons tous les enseignantes et enseignants à consulter les documents relatifs au concours sur le site du SEPF sous l'onglet Documents.



De plus, en nouveauté cette année, le comité vous partagera, à chaque parution du Colibri, une ressource intéressante pour faire briller la justice sociale dans vos classes. Ce mois-ci, nous vous invitons à découvrir "La plus grande leçon du monde". Ce programme initié par *Project Everyone* en partenariat avec l'Unicef a pour mission de faire connaître aux enfants et aux jeunes adultes les objectifs mondiaux de développement durable 2015-2030 des Nations Unies. Ce site est véritablement une mine d'or de ressources pédagogiques disponibles en français et suggère des plans de leçon détaillés afin que vos élèves puissent agir ensemble et remplir trois missions d'ici 2030 : mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et régler le problème du changement climatique. Pour en savoir plus, visitez le : <http://worldslargestlesson.globalgoals.org/fr/>

J. De Serres

## La réunion du comité de santé et sécurité du SEPF

Les membres du comité de santé et sécurité du SEPF, Richard Drouin, Gabriel Bettey et moi-même se sont rencontrés le 25 septembre afin d'assurer une continuité avec les dossiers entamés l'année dernière. De plus, il a été aussi possible d'étudier les nouvelles réglementations de la WCB et leurs impacts sur la réalité des membres du SEPF.



S. Bélanger

## Amélioration des avantages sociaux

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le montant pour les prothèses auditives augmente de 700\$ à 2 700\$ pour une période de quatre ans. Les montants maximaux pour les massages et l'acupuncture montent chacun de 100\$ pour atteindre respectivement 900\$ et 800\$ annuellement. Alors qu'il y a une augmentation de 50\$ pour la physiothérapie ce qui fait maintenant 850\$ par année. Quant au montant bi-annuel alloué pour la vision, il passe de 400\$ à 500\$. Les prochaines améliorations auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

## Sondage sur l'intimidation et la violence au travail

La FECB, en collaboration avec l'Université Simon Fraser, invite les membres à remplir un sondage sur les expériences de violence en milieu de travail et d'intimidation au cours de sa carrière d'éducateur.

Les informations tirées de cette enquête serviront à estimer le taux d'incidents de violence à l'égard des enseignants, à identifier les mesures qui peuvent être prises pour prévenir les incidents de violence et d'agression et à faire face aux incidents. La participation est entièrement volontaire et toutes les informations que vous fournissez resteront confidentielles.

[bctf.ca/bvsurvey](http://bctf.ca/bvsurvey)

## Le lancement de l'annuaire francophone

Le lancement de l'édition 2017/2018 de l'annuaire des services en français de la Colombie-Britannique a eu lieu le 27 septembre dernier. Cet outil de référence en est à sa 34<sup>e</sup> édition. La cérémonie du lancement a eu lieu au



Creekside Community Center de Vancouver. Ce fut aussi l'occasion de renouer les liens avec les plusieurs intervenants francophones de la région de Vancouver. La FECB a également dévoilé un sondage sur les services en français: [sondage.ffcb.ca](http://sondage.ffcb.ca)

S. Bélanger

## Le fonds d'indemnisation des salaires

Êtes-vous admissible à une pension non réduite? Si cela est le cas, vous pourriez économiser environ 1,2% de votre salaire.

Vous n'avez plus droit aux avantages à long terme en vertu du régime d'indemnisation salariale (SIP) de la FECB si l'une des situations ci-dessous s'applique:

- vous avez contribué pendant 35 ans et vous avez au minimum 55 ans
- si vous atteignez le «facteur 90» avant l'âge de 61 ans
- «facteur 90» si vous avez entre 61 et 65 ans,
- vous êtes âgé de 65 ans ou plus.

C'est à vous de prendre les démarches pour vous retirer du plan. Cependant, assurez-vous que, en cas de maladie grave ou d'accident, vous avez suffisamment de congés de maladie accumulés, ce qui, combiné à 120 jours de prestations de SIP à court terme, protégera votre salaire à la fin du mois où vous atteignez l'un des jalons mentionnés au dessus.

Pour obtenir une demande, allez au [tinyurl.com/7qrrnxx](http://tinyurl.com/7qrrnxx) ou appelez la division de la sécurité du revenu de la FECB au 604-871-1921.